

Périgueux, le 1^{er} octobre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence Départementale sur les réseaux électriques : ERDF et le SDE 24 investissent ensemble au bénéfice des usagers du service public de l'électricité de la Dordogne.

La deuxième conférence départementale annuelle relative aux investissements sur le réseau public de distribution d'électricité, instituée par la loi du 7 décembre 2010, a eu lieu le 1^{er} octobre 2013 dans les locaux de la Préfecture. Cette conférence départementale a été présidée par M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne, en présence de M. Philippe DUCENE, Président du SDE 24, M. Eric MARIAUD, Directeur ERDF en Périgord, M. Jean FOURLOUBEY, Vice-président du Conseil Général et M. Marc BECRET, Directeur général des services du Conseil Général. Le Préfet, ERDF, le SDE 24, le CG24 et l'Union des Maires sont membres de la conférence loi NOME en Dordogne.

Les acteurs de la distribution électrique que sont le SDE 24 et ERDF en Périgord ont présenté conjointement le bilan des travaux 2012, leurs stratégies et programmes d'investissements pour l'année 2013 sur le département.

1 - Un diagnostic partagé :

La qualité de desserte, tant en continuité de fourniture qu'en tenue de tension est liée aux investissements réalisés au cours des dernières années sur le réseau de distribution et à son entretien. Ces investissements vont être poursuivis de façon à répondre au mieux à l'augmentation de la demande en énergie et aux impératifs de qualité de l'électricité.

En Périgord, ERDF enregistre une amélioration sensible de la qualité de l'électricité en 2011 et 2012 avec la réduction de 26 % du temps moyen de coupure par client sur incidents par rapport à 2010. Le département de Dordogne a été fortement touché par de nombreux et violents aléas climatiques en 2013 (important épisode neigeux avec de la neige collante en janvier, rafales de vent en mars et 4 vagues d'orages violents avec grêle et rafales de vent de plus de 100 km/h fin juillet-début août). Ces événements climatiques ont eu un impact sur la qualité de l'électricité en 2013 et nous incitent à mesurer les résultats sur la durée.

2 - Des priorités coordonnées :

Le réseau moyenne tension (HTA) reste la priorité des investissements d'ERDF puisqu'il génère, lors d'un incident, un nombre de clients privés d'électricité très nettement supérieur à un incident en basse tension.

Les investissements engagés par ERDF visent à répondre à la croissance des besoins énergétiques, sécuriser le réseau vis-à-vis des aléas climatiques majeurs, améliorer le niveau de qualité moyen de la distribution et accompagner la transition énergétique avec le raccordement au réseau électrique des nouveaux sites de production d'énergies renouvelables.

ERDF en Périgord a engagé un Programme Exceptionnel d'Investissement et de Maintenance (PEIM) sur la période 2012-2016, en complément aux investissements habituels (+ 40 millions d'euros supplémentaires en 5 ans). ERDF agit sur 4 leviers techniques : la poursuite de l'enfouissement du réseau aérien en secteur boisé, la modernisation du réseau aérien, l'entretien et l'automatisation du réseau électrique moyenne tension

En zone rurale, l'amélioration du réseau basse tension (BT) est la priorité du SDE 24 : résorption progressive et soutenue du réseau en fils nus et de faible section (doublement des investissements en 2012 dans ce domaine), renforcement des réseaux en contrainte de tension ou d'intensité, sécurisation des ouvrages, en privilégiant les installations à incidents.

3 - Une coopération renforcée entre ERDF et le SDE 24 :

La mise en commun régulière des informations et des besoins entre l'autorité concédante, propriétaire des réseaux électriques de distribution (SDE 24) et le concessionnaire, exploitant des réseaux électriques (ERDF) est essentielle et permet :

- d'optimiser les investissements des deux maîtres d'ouvrage sur leurs champs d'intervention respectifs dans une logique d'efficacité. **Au total, plus de 60 millions d'euros d'investissement ont été engagés en 2012 sur le réseau de distribution publique de Dordogne et près de 58 millions d'euros sont engagés en 2013,**
- de garantir la pertinence et la cohérence des actions entreprises tant par ERDF que par le SDE 24 au bénéfice de la qualité et du développement du réseau public de distribution d'électricité de Dordogne.

Dans cette logique, ERDF et le SDE 24 ont signé une convention de partenariat le 16 mai 2013 ; cette convention vise à renforcer la coordination de leurs programmes de travaux respectifs. Cette coopération traduit également l'engagement de service public de proximité, au bénéfice de tous, que partagent les deux partenaires.

ERDF exploite un réseau de distribution d'une longueur de 24600 km en Périgord, soit plus de la moitié du tour de la terre. La Dordogne est aussi le 3ème département boisé de France avec un habitat dispersé.

Les investissements 2013 engagés par ERDF et le SDE24 constituent donc un levier majeur d'aménagement du territoire et vont permettre de poursuivre l'amélioration de la qualité de l'électricité au bénéfice des collectivités locales, des clients et des industriels du département.

Le développement des réseaux accompagne également les projets des collectivités locales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Le Préfet de Dordogne se félicite du partenariat renforcé entre ERDF et le SDE24 et souligne l'importance des moyens mis en œuvre sur les réseaux électriques de distribution en Dordogne, au bénéfice de tous. Il donne rendez-vous l'année prochaine.

CONTACTS PRESSE :

SDE 24 : Gil TAILLEFER
Directeur du SDE24
Tél. : 05 53 06 62 02
g.taillefer@sde24.fr

ERDF : Eric MARIAUD,
Directeur territorial ERDF en Périgord
Tél. : 06 89 98 35 34
eric.mariaud@erdf.fr

Le SDE 24 – Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne - Créé en 1937, le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne - SDE 24 - organise aujourd'hui le service public d'électricité et de gaz pour les 557 communes de la Dordogne, participant ainsi activement à l'aménagement du territoire périgourdin.

L'aménagement du territoire (électricité et gaz), l'éclairage public, le développement durable et la compétence numérique sont les piliers de son action.

Pour mieux connaître le SDE24 : www.sde24.fr

ERDF - Électricité Réseau Distribution France, a été créée le 1er janvier 2008. Filiale à 100% du groupe EDF, ERDF est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité pour 95% du territoire métropolitain. L'entreprise, qui emploie 36 000 salariés, assure l'exploitation, le développement et l'entretien de 1 265 500 km de lignes électriques au service de 33 millions de clients. Elle réalise à ce titre de nombreuses interventions sur ce réseau telles que les raccordements, les dépannages (7 jours sur 7 et 24 heures sur 24) ainsi que les interventions techniques chez les clients suite aux demandes des fournisseurs d'électricité. En Périgord, ERDF emploie 300 salariés, exploite et entretient 24 600 km de réseaux électriques auprès de 265 600 foyers et entreprises.

Pour mieux connaître ERDF : www.erdfdistribution.fr